



L'OBSERVATOIRE DE L'ÉTHIQUE PUBLIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024



SOMMAIRE

Avant-propos	4
L'édito du directeur	5
Bilan du département éthique publique	6
Bilan du département éthique des affaires	7
Les chiffres clés	8
Budget	9
Évènements marquants	10
Les travaux de l'OEP	14
Conclusion	17



AVANT-PROPOS

Durant l'année 2024, L'Observatoire a approfondi ses travaux concernant l'éthique et la déontologie dans la vie publique et le monde des affaires, tant il devient de plus en plus évident que les porosités entre les sphères publiques et privées sont d'autant plus fortes que l'une et l'autre s'influencent mutuellement. Le développement du numérique nous a conduit à orienter nos travaux vers l'éthique du numérique avec la publication de l'ouvrage « penser la transition numérique » et l'organisation au printemps 2025 à Nevers des premières assises nationales du numérique consacrées à l'intelligence artificielle.

Dans chacun de ces domaines, nous nous appuyons sur des valeurs partagées. En premier lieu assurer la transparence sur le fonctionnement des institutions en mettant à la disposition des citoyens, dans des formats adaptés, les connaissances scientifiques de nos experts. En second lieu en formulant des solutions concrètes et opérationnelles que nos parlementaires s'efforcent de mettre en œuvre dans la législation. Il y faut de la patience et de l'obstination : si l'apparition d'un déontologue auprès des élus locaux est désormais acquise, tel n'est pas encore le cas de l'institution d'un déontologue du Gouvernement, formulée depuis plusieurs années.

D'une manière générale, la notoriété acquise par nos travaux se traduit par un recours accru aux tribunes et articles dans les médias, ce qui permet de valoriser les notes et livres blancs plus étoffés. Tout en poursuivant les initiatives partenariales avec les centres de recherches universitaires, comme les assises nationales sur l'éthique locale à Valenciennes, nous explorons de nouveaux domaines, comme la proposition d'un déontologue du sport.

L'ampleur du travail accompli qu'expose ce rapport d'activité, s'effectue dans le cadre d'un fonctionnement modeste et économe de notre association avec le concours efficace de notre unique salariée, Anaïs Rebuccini.

Je remercie tous nos membres parlementaires et universitaires pour leur travail et leur investissement.



**René Dosière - Président et
Député honoraire**

L'ÉDITO DU DIRECTEUR

Début 2025, L'Observatoire de l'Éthique Publique fête ses sept ans. Sept ans déjà, et un bilan remarquable. Grâce au dynamisme de son équipe de parlementaires et d'universitaires, L'Observatoire publie sa 40e note de fond au premier trimestre 2025, aux côtés de nombreuses tribunes et travaux de « recherche à impact », selon la philosophie constructive de L'OEP.

Depuis sa création en 2018, L'OEP s'est imposé comme une expérimentation unique en matière de recherche, de proposition et de conseil en éthique publique, puis en éthique des affaires et aujourd'hui en éthique du numérique.

En tant que force de recherche, L'OEP a enrichi le débat académique et politique avec de nouvelles publications (livres, notes, position papers) et a poursuivi son travail d'éclairage sur des enjeux contemporains majeurs, à l'image des frais de représentation des ministres ou du contrôle de la transparence des élus. L'OEP a également maintenu une dynamique d'échanges en organisant plusieurs événements scientifiques chaque année. Ce fut tout particulièrement le cas en 2024, avec un nombre important de rendez-vous dans l'année.

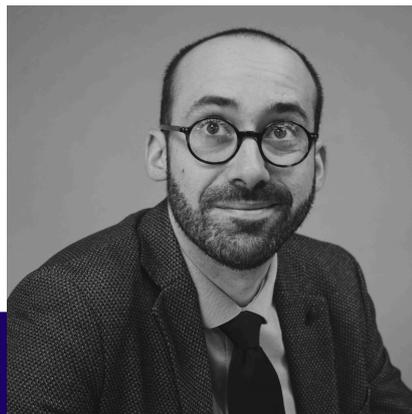
En tant que force de proposition, L'OEP a contribué activement à la mise en place de dispositifs concrets, comme l'institution d'un organe déontologique au CESE ou encore au profit des élus locaux. Nos travaux continuent d'alimenter les réflexions sur l'amélioration des mécanismes de contrôle et de transparence dans la vie publique, avec peut-être, demain, la création d'un déontologue du Gouvernement ou encore la mise en œuvre de l'annonce d'un déontologue de l'Élysée.

Enfin, en tant que force de conseil et de diffusion, L'OEP a accompagné les pouvoirs publics dans diverses réformes et avancées, notamment dans le cadre des Assises nationales de l'éthique publique locale tenues à Valenciennes en novembre 2024, qui ont accueilli plus de cent étudiantes, étudiants, élus locaux et acheteurs publics autour des enjeux de la commande publique responsable.

En 2024, L'Observatoire a en parallèle continué à se renforcer. D'abord, par une consolidation de nos partenariats institutionnels, matérialisés en premier lieu par la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec les services du Premier ministre mi-2024, mais aussi le renouvellement de partenariats forts avec des Universités, des collectivités territoriales et EPCI, ainsi qu'avec des entreprises publiques comme la RATP et la SNCF.

Ensuite, par l'ouverture, fin 2024, d'un troisième département « Éthique du numérique », placé sous ma direction afin d'officialiser l'existant. Ce nouveau département organisera notamment les Assises nationales de l'éthique du numérique, dont la première édition a eu lieu à l'invitation de la ville et de l'agglomération de Nevers (58) les 10 et 11 avril 2025. Enfin, par une réflexion continue sur la gouvernance et les forces de L'OEP, afin de continuer à intégrer les chercheurs, chercheuses mais également les élus locaux et les « praticiens » de l'éthique dont les regards sont précieux à la recherche collective.

L'année 2025, qui s'annonce déjà très riche pour chacun des trois départements de L'OEP, sera l'occasion d'approfondir des travaux existants, d'en initier de nouveaux et de poursuivre la promotion d'une éthique publique exigeante et pragmatique. Grâce à une équipe engagée, L'Observatoire continuera à œuvrer, avec détermination et de toujours manière constructive, pour l'apaisement de notre société, qui passe par le renforcement constant de la confiance envers les institutions politiques et économiques.



Raphaël Maurel
Directeur général

BILAN DU DÉPARTEMENT ÉTHIQUE PUBLIQUE

Pour le département « éthique publique », l'année 2024 témoigne d'une arrivée à maturité avec un renforcement des travaux réalisés sur certaines thématiques désormais classiques pour L'OEP et l'émergence de nouvelles pistes de réflexion.

Outre l'organisation de la seconde édition des « Assises de l'éthique publique locale », consacrées à l'Achat public local et responsable, plusieurs manifestations ont été organisées ou soutenues par L'Observatoire. La transparence des modes de gestion des services publics et le pluralisme au niveau local ont notamment été au cœur de nos réflexions.

Surtout, les travaux publiés dans le cadre du département éthique publique ont permis de conforter et d'étendre nos thématiques de recherche avec le souci constant d'aboutir à des propositions concrètes. La déontologie locale et nationale demeure ainsi une de nos préoccupations majeures. Des tribunes consacrées aux dépenses des anciens Premiers ministres, à la déontologie des membres du gouvernement ou à la hausse du budget du Parlement ont ainsi été publiées. S'agissant de la déontologie locale, au-delà des assises, une note est venue initier des réflexions sur la gouvernance des établissements publics de coopération intercommunale, acteurs-clefs de la vie publique locale auxquels trop peu de travaux sont encore consacrés. Par ailleurs, en matière de lutte contre la corruption et en faveur de la probité, des propositions ont été formulées à la fois pour renforcer l'indépendance de la procédure de délivrance des agréments permettant à certaines associations d'agir en justice, mais aussi pour mieux encadrer la manière dont l'Agence française anticorruption externalise certaines de ses activités de contrôle. Enfin, faisant le pont entre l'éthique publique et l'éthique des affaires, un dossier entier consacré à l'éthique de la construction a, lui aussi, permis d'initier de nouveaux champs de réflexion.

Après 2024, 2025 devrait s'avérer encore plus riche avec une ambition intacte : poursuivre les travaux réalisés sur des thématiques désormais classiques pour L'Observatoire et appréhender de nouveaux sujets, toujours dans une logique de transparence constructive !



Mathias Amilhat
Directeur de département

BILAN DU DÉPARTEMENT ÉTHIQUE DES AFFAIRES

J'ai eu le plaisir de reprendre la direction du Département Éthique des affaires de L'OEP il y a un an. Avec notre nouveau directeur général, Raphaël Maurel, nous avons alors défini deux axes de travail principaux pour ce département en 2024 : 1°) le lancement d'un programme de recherches consacré à l'Éthique publique des affaires ; 2°) la création d'une chaire dédiée à la promotion d'une Société à mission européenne (Purpose driven company) sur le modèle des sociétés à mission françaises.

Concernant l'éthique publique des affaires, c'est désormais chose faite : nous avons publié une note intitulée « L'éthique publique des affaires. Essai de définition et de déclinaison de nouveaux champs de recherches ». Il s'agit d'une note OEP un peu spéciale par rapport à nos publications habituelles puisque celle-ci a pour finalité de donner une définition de travail de ce nouveau concept que nous évoquons régulièrement entre nous mais qui n'a jamais été défini nulle part. En outre, plutôt que de creuser un sujet en particulier, notre note vise à mettre en perspective un ensemble de sujets dont L'Observatoire aura vocation à se saisir dans les prochaines années. Dans la foulée de ce document de cadrage, nous allons lancer un ouvrage programmatique sur le même thème qui devrait paraître à la LGDJ en fin d'année. Nous souhaitons mettre la question des porosités entre la sphère publique et la sphère des affaires au coeur de nos priorités scientifiques, ce qui promet de belles collaborations entre le département Éthique publique et le département Éthique des affaires.

S'agissant de la chaire Société à mission européenne, les choses progressent tout autant. Elle sera lancée officiellement au printemps mais nous avons déjà avancé à deux égards : d'une part, nous avons reçu le soutien d'un mécène, la CARAC, qui nous accordera 40 000 euros par an pendant trois ans pour mener à bien ce projet de recherche académique et de plaidoyer en faveur de la Purpose driven company. D'autre part, avec le concours de l'université polytechnique des Hauts-de-France, nous sommes en train de déposer sur cette même thématique un dossier FEDER auprès de la région Hauts-de-France. Si rien n'est encore acquis, nous sommes déjà parvenus à mettre autour de la table un consortium d'acteurs prestigieux tels que la chaire Théorie de l'entreprise de Mines Paris Tech, l'EDHEC, l'ESSCA, ESPOL, Sciences Po Lille ou la Communauté des entreprises à mission.

Comme chaque année, les membres du Département Éthique des affaires ont proposé en 2024 de belles publications à impact et je les en remercie encore très chaleureusement. Les thématiques abordées ont été très diverses : Qatargate ; devoir de vigilance européen ; opérations de contrôle de l'Agence française anticorruption ; éthique des crypto-actifs ; déontologie du sport ; commande publique responsable au niveau local ; éthique de la construction ; régulation des intérêts publics et intérêts privés.

Avec les belles journées d'études de ce début d'année 2025 relatives à l'éthique de la vidéosurveillance (Sciences Po Lille, 28 janvier), la CS3D (Assemblée nationale, 13 février) et la « Governance fit for Purpose (Mines Paris Tech, 14 février), l'année commence sous les meilleurs auspices. C'est d'autant plus vrai qu'un nouveau partenaire (Lille métropole Habitat) vient de nous accorder son soutien matériel après avoir découvert la qualité du travail de nos équipes. Continuons ainsi chers amis et les impacts viendront ! La recherche à impact à de l'avenir ; j'en ai l'intime conviction et je sais que vous la partagez car elle est l'une des marques de fabrique de L'OEP.



Matthieu Caron
Directeur de département

LES CHIFFRES CLÉS

9 événements



- **8 février 2024** : colloque “Le pluralisme local”
- **9 février 2024** : colloque “Justice et transition écologique, le défi du siècle”
- **14 mai 2024** : colloque “La transparence au service de la performance des services publics locaux”
- **29 mai 2024** : table ronde “Les enjeux de l'éthique des affaires pour les entreprises”
- **30 et 31 mai 2024** : université d'été de L'OEP
- **5 juin 2024** : atelier de réflexions “Pour un nouvel acte de lutte contre la corruption”
- **17 et 18 octobre 2024** : assises nationales de l'éthique de la recherche et de l'intégrité scientifique
- **28 et 29 novembre 2024** : assises nationales de l'éthique publique locale
- **5 décembre 2024** : prix OEP/TI France

26 publications dans la presse



- **8 articles**
- **8 tribunes**
- **1 interview**
- **9 communiqués de presse**

7 contributions et travaux



- **4 Notes**
- **2 ouvrages OEP**
- **1 ouvrage de membre OEP**

6 nouveaux membres



1 Députée

- **Claudia Rouaux**

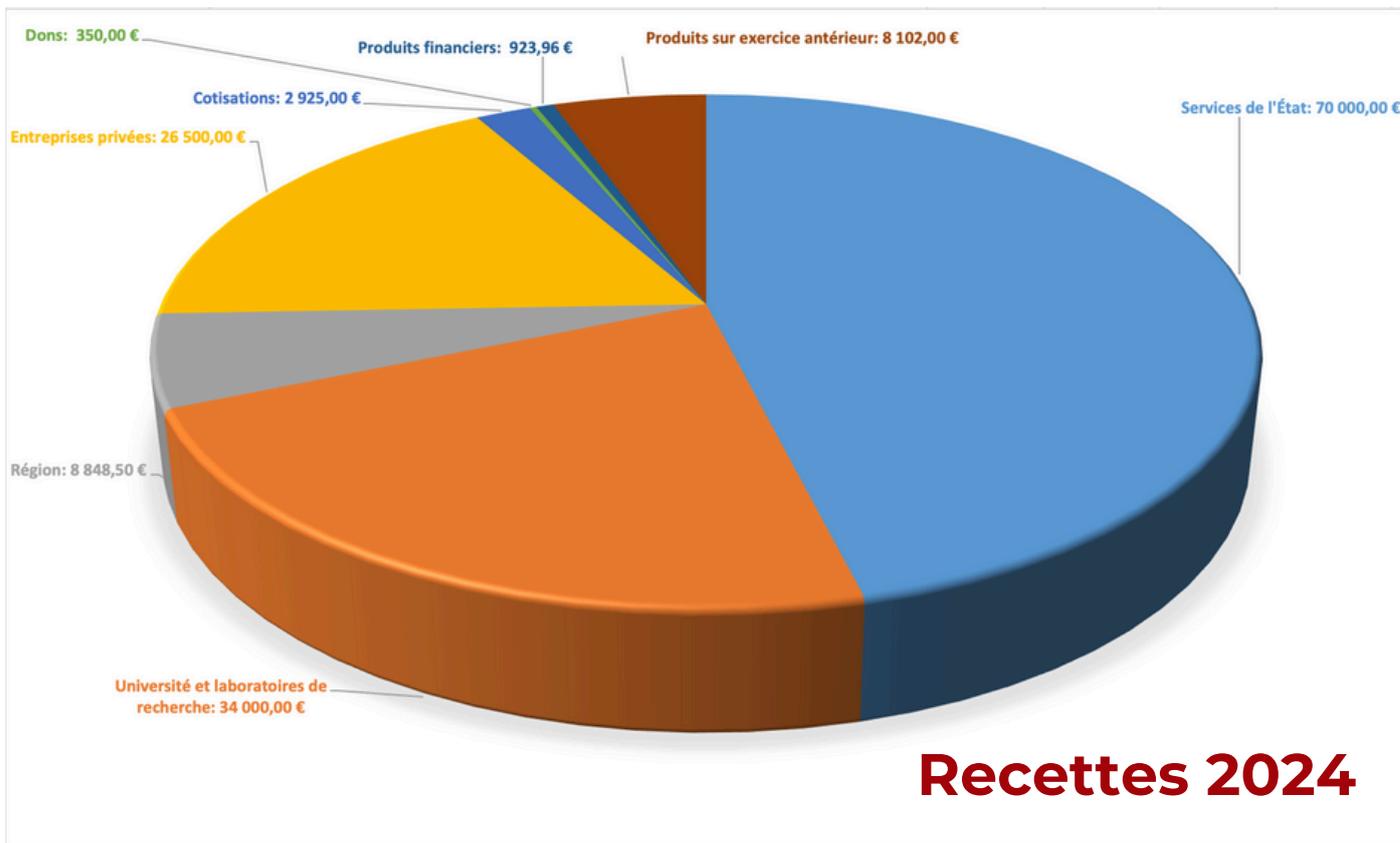
1 Journaliste

- **Jean Comte**

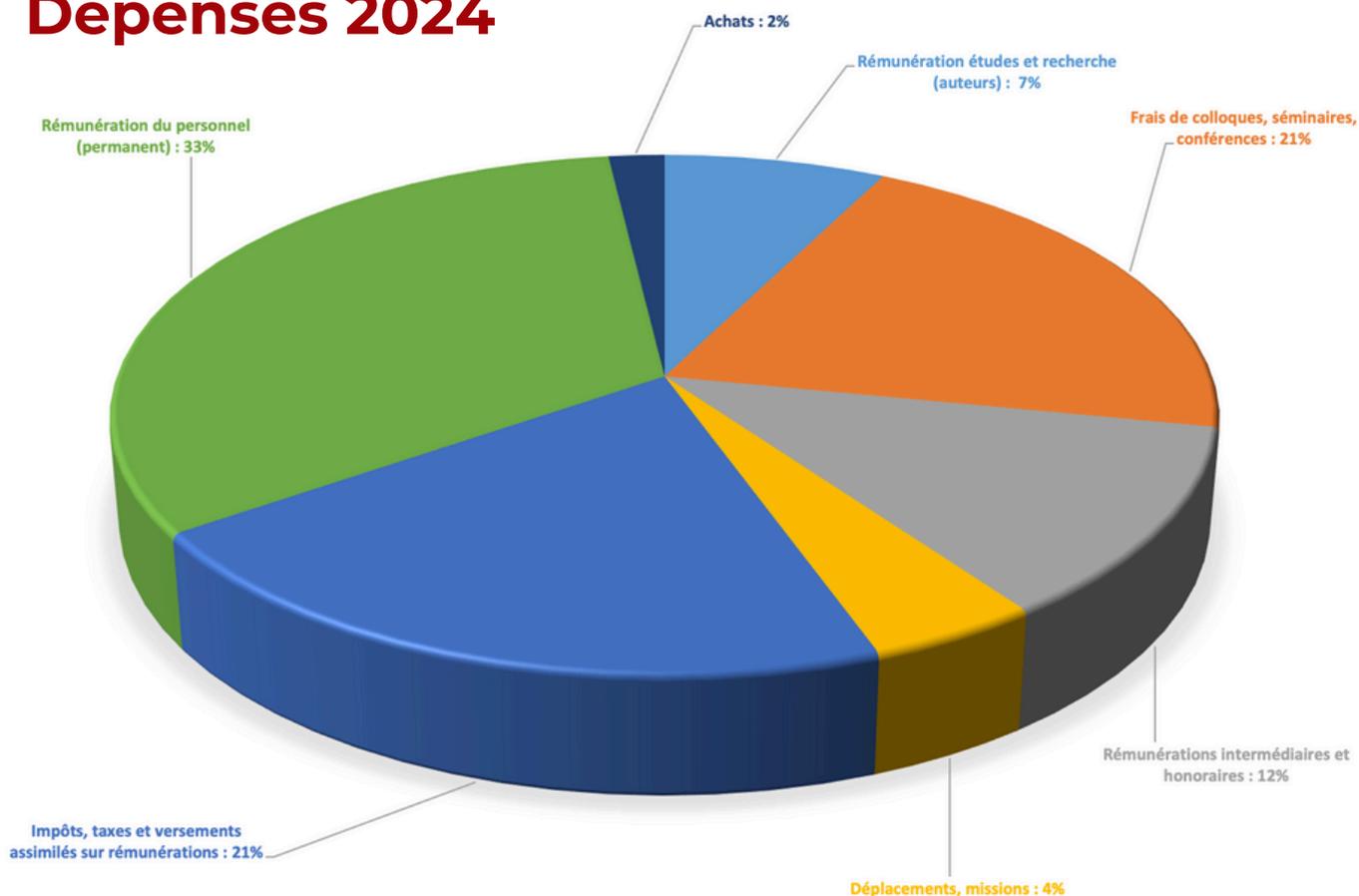
4 Enseignants-chercheurs/Doctorant(s)

- **Juliette Lelieur**
- **Gaëlle Lecomte**
- **Habib Badjinri Touré**
- **Edouard Cortot**

LE BUDGET



Dépenses 2024



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- **La proposition du président de L'OEP d'un nouveau Directeur général**

Jeudi 14 février, le Conseil d'administration a élu, sur proposition du Président René Dosière et à l'unanimité des voix exprimées, Monsieur Raphaël Maurel aux fonctions de Directeur général.



- **Une nouvelle secrétaire générale à l'Observatoire de l'éthique publique !**



Mardi 26 mars, le Conseil d'administration a adopté, à l'unanimité des voix exprimées, la nomination de Madame Béatrice Guillemont aux fonctions de Secrétaire générale de L'Observatoire de l'éthique publique.

- **L'ouvrage dirigé par Matthieu Caron "Droit gouvernemental - Finalités théoriques, pratiques et démocratiques"**

Après avoir soutenu en 2014 une thèse consacrée à "L'autonomie organisationnelle du Gouvernement" et publié un manuel de "Droit gouvernemental" en 2020, Matthieu Caron prolonge dans cet ouvrage ses réflexions sur la vie interne du Gouvernement. Un an après la parution des actes du premier colloque dédié au droit gouvernemental, l'auteur soumet ici à la discussion, une proposition de définition du droit gouvernemental désormais scientifiquement plus aboutie à défaut d'être tranchée doctrinalement.



- L'ouvrage dirigé par Raphaël Maurel, sur l'encadrement international des cryptoactifs

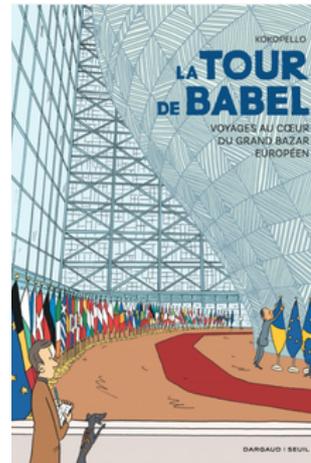


Cet ouvrage s'inscrit dans le projet « ALADIN », initié et dirigé par Raphaël Maurel à partir de septembre 2022 au sein du CREDIMI, et visant à analyser l'hypothèse de l'émergence d'un droit international consacré à l'objet « numérique ».

- La remise du prix OEP/TI France

Ce prix est destiné à récompenser les ouvrages de documentation et de sensibilisation du grand public à la réalité de la corruption et à l'urgence démocratique de la combattre par la transparence de la vie publique.

Le lauréat de cette année est **Kokopello** avec « **La Tour de Babel** ». Le prix lui a été remis par Patrick Lefas & René Dosière, aux côtés de la présidente du jury, la journaliste Caroline Michel-Aguirre à l'occasion du Festival du cinéma La Corruption en Images **le samedi 7 décembre 2024**.



Après avoir infiltré l'Assemblée nationale (Palais-Bourbon), Kokopello raconte le « grand bazar européen ». Accompagné de son chien, Zola, le bd-reporter a parcouru huit pays de l'UE et s'est perdu dans les nombreux couloirs de ses institutions. Commencé à la veille de la guerre en Ukraine, ce reportage drôle et instructif dresse un état des lieux des grands défis qui nous concernent tous : changement climatique, crise de l'énergie et crise agricole, menace d'ingérences étrangères et défi migratoire...

Un livre indispensable, à mettre entre les mains de tous ceux qui s'interrogent encore sur le sens et le fonctionnement de notre Europe.

Colloque

Le pluralisme local

8 février 2024 - 9h à 18h
Inscription obligatoire
 Amphithéâtre Ellul - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)
 35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



Inscription

- Date limite : 05 février 2024
- Lien d'inscription : [Cliquer ici](#) ou QR Code

Responsables scientifiques :
 Florence Larique, Professeure de droit public, Université Bordeaux Montaigne
 Stéphane Manson, Professeur de droit public, Université de la Rochelle

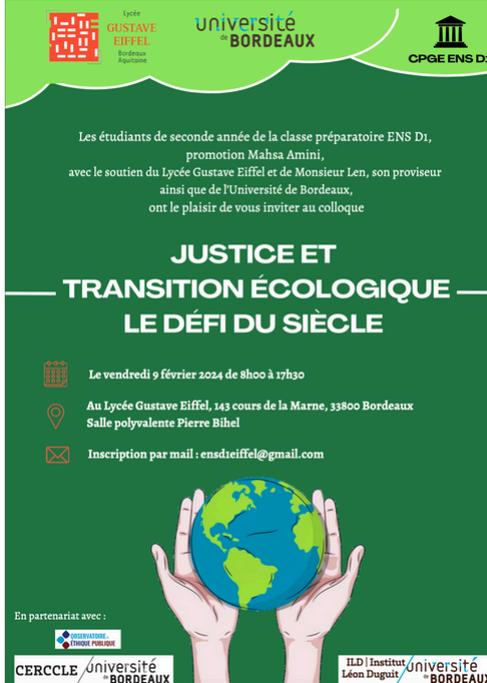
Contact :
 Caroline Almeida, Gestionnaire, Institut Léon Duguit
 Mail : caroline.almeida@u-bordeaux.fr



8 février 2024
 Colloque sur le pluralisme local à Bordeaux



9 février 2024
 Colloque sur la justice et la transition écologique à Bordeaux



Les étudiants de seconde année de la classe préparatoire ENS D1, promotion Mahsa Amini, avec le soutien du Lycée Gustave Eiffel et de Monsieur Len, son proviseur ainsi que de l'Université de Bordeaux, ont le plaisir de vous inviter au colloque

JUSTICE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE DÉFI DU SIÈCLE

Le vendredi 9 février 2024 de 8h00 à 17h30

Au Lycée Gustave Eiffel, 143 cours de la Marne, 33800 Bordeaux
 Salle polyvalente Pierre Bihel

Inscription par mail : ensdteiffel@gmail.com

En partenariat avec :



30 mai au 1er juin 2024
 Université d'été de L'OEP à Sciences Po Lille



14 mai 2024
 Colloque sur la transparence au service de la performance des services publics locaux à Toulouse



17 et 18 octobre 2024

Assises Lilloises de l'éthique de la recherche et de l'intégrité scientifique à Lille



28 et 29 novembre 2024

Assises Nationales de l'Éthique Publique Locale à Valenciennes



5 décembre 2024

Séminaire de travail sur l'accès aux documents administratifs & Remise du 3e Prix de l'éthique OEP/TI France à Paris



LES TRAVAUX DE L'OEP

Note #36 Yanisse Benrahou : Préserver la supervision publique de l'anti corruption - L'externalisation des opérations de contrôle de l'AFA

- Discuter du régime juridique et du périmètre des externalisations des opérations de contrôle de l'AFA
- Étendre les travaux relatifs aux cabinets de conseils aux cabinets d'audit concourant aux contrôles administratifs
- Augmenter les moyens de l'AFA et faciliter ses capacités de recrutement
- Préserver le cœur de métier du régulateur
- Favoriser l'organisation en équipes mixtes de contrôle
- Mutualiser ou partager les compétences en matière de supervision publique
- Inclure les opérations de contrôle externalisées dans le rapport d'activités de l'AFA
- Assurer la transparence des livrables et des données essentielles
- Organiser des contrôles relatifs aux conflits d'intérêts pouvant naître de ces externalisations.



Note #37 Sarah Vandebroucke – La transposition française de la Directive Européenne sur le Devoir de Vigilance Proposition pour une transposition ambitieuse pour faire de la France une nation pionnière en matière d'éthique des affaires

- Élargir le champ d'application de la loi sur le devoir de vigilance
- Conserver et clarifier de manière explicite l'application de la loi aux sous-traitants et fournisseurs
- Inclure un régime spécifique pour les entreprises opérant dans les secteurs à haut risque
- Ne pas exclure le secteur financier dans la loi sur le devoir de vigilance
- Imposer des obligations de vigilance claires et solides
- S'assurer de l'implication et de la consultation effective des parties prenantes dans les plans de vigilance
- Adopter des mesures d'accompagnement des entreprises concernées
- Créer une autorité de supervision compétente et forte en expertise dans le domaine



Note #38 Pierre Meurisse – Repenser la gouvernance des EPCI

Faire de la transparence et de la confiance les outils de la bonne gouvernance

- Rendre obligatoire la diffusion à l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres d'un EPCI, sous forme électronique, toutes les délibérations du conseil communautaire
- Rendre plus accessibles les différentes réunions intercommunales à ses membres en recourant à la délocalisation des réunions et en généralisant systématiquement l'utilisation de l'outil numérique
- Faire des adjoints au maire et du maire des membres de droit des commissions communautaires lorsque celles-ci correspondent à leur délégation
- S'appuyer sur les réunions annuelles pour renforcer la coopération entre les acteurs communautaires et locaux
- Faire du Conseil municipal un véritable réceptacle de l'information communautaire en rendant obligatoire au sein de l'ordre du jour du conseil un point sur l'actualité de l'EPCI
- Rendre obligatoire l'adoption d'un pacte de gouvernance qui détermine clairement les relations entre l'EPCI et les communes membres
- Prévoir des formations spécifiques à l'intercommunalité pour les élus municipaux communautaires et non communautaires
- Instaurer un droit de veto communal pour les projets communautaires sur le territoire d'une commune
- Instaurer un droit d'interpellation permettant au conseil municipal de saisir les membres de l'exécutif de l'EPCI sur toute question relevant de leur délégation
- Encadrer le droit d'audition du président de l'EPCI au sein du Conseil municipal afin de le rendre applicable
- Rendre obligatoire en Conseil municipal un débat suivi d'un vote sur le rapport annuel du président de l'EPCI
- Instaurer un vote de confiance après la présentation du rapport annuel du président de l'EPCI au sein du conseil intercommunal
- Instaurer la possibilité d'adopter une motion de défiance à l'encontre du président de l'EPCI et du bureau communautaire



Note #39 Régis Juanico – Éthique, transparence et démocratie : pour la création d'un déontologue du sport

- RENFORCER le contrôle des investissements étrangers dans les clubs français en rajoutant le sport professionnel à la liste des activités soumises à autorisation préalable
- FIXER par décret les catégories de personnes susceptibles d'être nommées au sein des comités d'éthique et de déontologie des fédérations sportives pour en garantir l'indépendance

RENFORCER les moyens humains de la Direction des Sports et des services déconcentrés de l'État en charge du contrôle des obligations d'honorabilité des éducateurs et enseignants sportifs



- RENFORCER le contrôle financier et les règles de certification des comptes des instances sportives
 - INSTAURER une grille financière des rémunérations dans les fédérations et dans les comités d'organisation
 - METTRE en place des règles communes simples, claires et transparentes, pour le remboursement des frais généraux
- CRÉER un comité d'éthique du sport supra-fédéral indépendant du CNOSF avec à sa tête un déontologue du sport
- UN MEILLEUR CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE au sein des fédérations, par la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel avec une prime majoritaire renforcée et du vote de tous les clubs
- RENFORCER les règles de non-cumul des mandats électifs :
 - INTERDICTION du cumul entre une fonction exécutive au sein d'une fédération et la présidence d'une instance territoriale
 - INSTAURATION d'une limite d'âge fixée à 70 ans à la tête des instances exécutives des fédérations
- MIEUX FORMER LES DIRIGEANTS SPORTIFS AUX RÈGLES DÉONTOLOGIQUES, à la prévention des conflits d'intérêts aux règles de bonne gouvernance financière
- CONDITIONNER les aides publiques de l'État au Mouvement Sportif au respect des règles de base de bonne gouvernance et au suivi par les responsables fédéraux de ces formations spécifiques

CONCLUSION

En 2024, L'Observatoire a continué à développer ses activités, en accueillant de nouveaux membres, en diversifiant ses thèmes d'études tout en approfondissant les sujets qui font le coeur de son action. En 2025, universitaires, parlementaires et professionnels engagés sur les sujets d'éthique publique, d'éthique des affaires et d'éthique du numérique continuerons à travailler ensemble au service du renforcement de la confiance des citoyennes et citoyens dans les institutions politiques. Deux évènements marquants auront notamment lieu en 2025.

D'une part, les premières Assises Nationales de l'éthique du numérique auront lieu à Nevers les 10 et 11 avril, elles porteront sur l'éthique des systèmes d'intelligence artificielle. D'autre part, les troisièmes Assises Nationales de l'éthique publique locale de Valenciennes qui se dérouleront les 13 et 14 novembre sur le thème du logement social et de l'éthique locale avec le soutien de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, de l'ISH et du LARSH.

Ces rendez-vous, et les propositions que nous porterons en 2025, feront l'objet de publications sur notre site internet. Retrouvez-y toutes les informations sur nos activités : www.observatoireethiquepublique.com



NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES



CONTACT ET INFORMATIONS

TÉLÉPHONE

07.68.46.86.01

EMAIL

contact@observatoire-ethique-publique.com

SITE

<https://www.observatoireethiquepublique.com/>

ADRESSE

9 rue Auguste Angellier
59 000 LILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024